MOE Relogement de l'ESI de Rennes au sein du CFP MAGENTA (35) - MARCHE MOE - OFFRES - QUESTIONS CANDIDATS

DATE	PHASE CONSULTATION	DOCUMENT CONCERNE	QUESTION	N° QUESTION *(en rouge: les réponses nouvelles ou modifiées par rapport à l'envoi précédent)*	REPONSE
09/06/2026	OFFRES	RC	Pouvez-vous lister les compétences exigées (architecte, économiste, BET structure...) ?	**1**	Comme indiqué à l'article 5.7 du Règlement de Consultation, seule la compétence professionnelle de l'architecte doit être justifiée au titre des candidatures. Toutefois, le maître d'ouvrage souhaite que l'équipe de maîtrise d'œuvre dispose des compétences nécessaires couvrant notamment les études d'architecture, les études techniques structure, les études techniques fluides / thermique, l'économie de la construction et l'ordonnancement, le pilotage et la coordination (OPC). Il appartient au soumissionnaire de constituer l'équipe qu'il juge adaptée pour répondre aux objectifs et aux exigences de l'opération.